

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CALLIAN**

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 janvier

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

François CAVALLIER

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jean-Christophe BERTIN, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Nicolas BAGNIS, Cécile AUTRAN, Marie MEYER, Sandrine BUIRON, Céline PELLISSIER, Timothée KOENIG, CACHELEUX Karine,

Absents excusés : Pascal MONTLAHUC (Pouvoir à Cécile AUTRAN), Jean-Christophe CHAUTARD (Pouvoir à Pascale AUGUET-OTTAVY), Michel REZK (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Isabelle DERBES (Pouvoir à Marie MEYER), Laurent DENIS (Pouvoir à François CAVALLIER)

Absents : Sara SUSINI, Aurélie COURANT

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS :	15	VOTANTS :	20
------------	----	-----------	----

DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 - BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2024**CORRECTION DU CHAPITRE 001 SUR L'EXERCICE 2024 A LA SUITE D'UNE ERREUR
D'ECRITURE DE PROVISIONS AU 4912 SUR L'EXERCICE 2023**

Mr le Maire précise qu'il y a lieu de procéder à des modifications de crédits budgétaires du budget principal 2024, en effectuant un basculement de crédits. Il est proposé d'approuver la décision modificative comme détaillée ci-après :

INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	16 907,34 €	-	-
TOTAL D 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	16 907,34 €	-	-
D-21568-211 : Poteaux Incendie	16 907,34 €	-	-	-
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	16 907,34€	-	-	-
Total FONCTIONNEMENT	16 907,34 €	16 907,34 €	0,00 €	0,00 €
Total Général	0,00 €		0,00 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la décision modificative n° 4 du budget principal 2024, comme détaillée ci-dessus.

Délibéré à Callian, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

La Secrétaire de séance,



ARRETE ET SIGNATURES

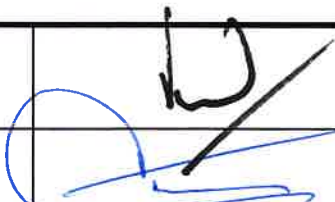
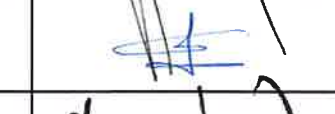
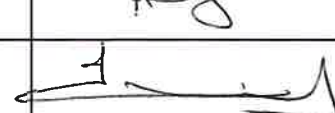
Présenté par le Maire,
A Callian, le 15/01/2025
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 22
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 20
VOTES : Pour : 11
Contre : 1
Abstention : 1

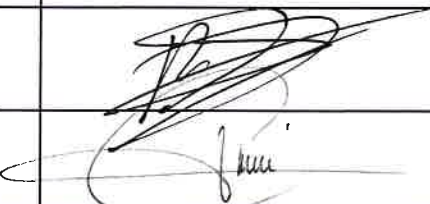
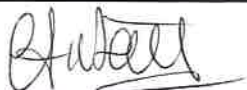
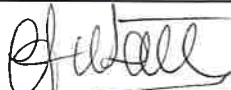
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session extraordinaire,
A Callian, le 15/01/2025

Date de convocation : 08/01/2025

Les membres du Conseil Municipal,

François CAVALLIER	
Jean-Luc ANTONINI	
Corine GUIGNON	
Jacques BERENGER	
Christiane TANZI	
Jean-Christophe BERTIN	
Pascale AUGUET-OTTAVY	
Laurent DENIS	
Jean-Christophe CHAUTARD	
Philippe VERCHER	
Michel REZK	
Isabelle DERBES	
Karine CACHELEUX	

ARRETE ET SIGNATURES

Céline PELLISSIER	
Sara SUSINI	
Sandrine BUIRON	
Aurélie COURANT	
Nicolas BAGNIS	
Timothée KOENIG	
Marie MEYER	
Cécile AUTRAN	
Pascal MONTLAHUC	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/01/2025 et de la publication le 16/01/2025.

A Callian, le 16/01/2025